

Les vignerons savent se prendre en main

Chers collègues,

Nous entamons une nouvelle saison pour les commissions de suivi des conditions de production (CSCP). Grâce à votre collaboration, nous avons réussi à en faire une occasion de rencontre et de dialogue entre vignerons, mais aussi avec les techniciens et les gens de terrains de l'INAO. Cette journée se veut, de par les comptes-rendus des années passées, un lieu d'échange et de discussion utile face à l'évolution nécessaire de nos pratiques, pour préserver l'environnement mais aussi pour valoriser notre appellation dont nous sommes les héritiers.

Je profite de ces quelques lignes pour aborder certains points :

— **L'enherbement des fourrières** me paraît être un atout majeur pour éviter les ruissellements des produits de protections de la vigne. Par sa mise en place, nous faisons un grand pas pour la protection de l'environnement et le respect des futures générations.

— L'évolution des pratiques culturales nous demande de **réduire l'utilisation des désherbants**. Je sais que l'on ne modifie pas du jour au lendemain ses façons de faire, et que nous n'avons pas un climat toujours favorable. Vous ne pouvez avancer dans ce sens que par compréhension et maîtrise des travaux. Les CSCP constituent des lieux privilégiés pour discuter avec les techniciens mais aussi les collègues, car il y a différentes façons de procéder. C'est pour cela que j'insiste sur l'importance de votre participation à ces journées, pour poser vos questions, mais aussi pour y apporter vos observations et votre expérience.

— **Rendement à la parcelle**. Après plusieurs re-

bondissements, le nombre de grappes au m² est retenu pour l'instant pour notre appellation. Je suis persuadé que c'est le meilleur mode de comptage pour notre région qui subit des aléas climatiques spécifiques dus à notre situation géographique. Nous pouvons donc utiliser un langage que nous comprenons et que, par conséquent, nous pouvons appliquer.

— **Nombre de pieds manquants**. L'INAO a dans ces tiroirs le projet de modifier le pourcentage réglementaire toléré de 25 à 20 %. En l'absence de consultation du comité régional, je m'interroge sur ce dictat des instances de Paris qui, de loin et sans concertation, s'approprient à valider une position sans consulter le vignoble. De plus, nous sommes dans la phase de réécriture des décrets de production par la profession. Je me sens, en tant que vigneron, frustré et vexé par cette façon de faire. Avec mes collègues du bureau du SGV, nous sommes déterminés à défendre notre vision sur ce problème et à faire comprendre que le vignoble est composé de vignerons sérieux et responsables.

Depuis 4 ans, vous avez montré votre sérieux et l'importance des commissions de suivi des conditions de production par votre présence, de plus en plus importante chaque année. Les contre-visites demandées par les exploitants sont peu nombreuses, et les rectifications demandées par les commissions sont souvent apportées.

Je vous souhaite une belle saison et que le fruit de votre travail soit au rendez-vous en septembre ■

Yves Couvreur, vigneron avant tout



Photo Champagne Viticole — coll. SGV

par Yves Couvreur, membre du bureau du SGV et rapporteur de la commission de suivi des conditions de production.